



Triskell

REUNION du lundi 1er février 2016

Présents : Alain MARTIN, Lucien ROHOU, Joseph MONFORT, Jacky QUEAU, Odile EMEILLAT-FURUSAWA, Pierre TIBURCE.

NOS LOCAUX :

Pour nos archives : On peut retirer les clés quand on voudra pour la MR. A voir en fonction de nos disponibilités pour le déménagement des « encombrants » depuis le patronage. Il va falloir auparavant établir la cubature du matériel détenu et celle de la place disponible. On devra établir un plan d'occupation.

Pour nos réunions : Nous utilisons de la petite salle du mille-clubs. Seulement, nous ne sommes pas les seuls à occuper le labo-photos, ce qui rend la protection de nos archives difficile.

Des petits problèmes (de chauffage notamment) nous conduisent à nous demander (l'hiver arrive) si nous n'allons pas retourner à la médiathèque pour nos réunions mensuelles.

NOS DEPLACEMENTS et visites

Nous envisageons de visiter la brasserie « An Allac'h » au cours du premier semestre (Mai ou Juin). Un second déplacement à fixer au choix : les manoirs de Sainte-Sève, les petits trains de M. Guerlesquin à Guimaëc, le château de Lesquiffiou, ... etc.

« Boire en Bretagne »

L'expo est en place à Rennes et se poursuit jusqu'au 30 avril 2016.

Les bistrots de l'histoire

C'était le Vendredi 23 octobre 2015. (Salle des fêtes - entrée gratuite)

On tire donc le rideau, mis à part sur un détail : notre souhait de mettre rapidement en place une structure de gestion des éléments du patrimoine pleybérien, afin de protéger juridiquement les documents et objets en notre possession et de nous permettre d'agir en cas de dérive constatée.

Nous allons en reparler en vue d'adopter au cours de notre assemblée générale la position la plus appropriée pour éviter que cela ne se reproduise.

Notre atelier photo-vidéo et les activités périscolaires

Le matériel de montage vidéo et sono seraient en principe entreposés dans l'ancien labo-photo. Mais nous n'y sommes pas seuls. Il nous faudra donc, sans doute, rechercher un autre local.

Le groupe de travail pour l'atelier et la formation est constitué de : **Alain, Lucien, Joseph.**

Les séances sont assurées actuellement pour 4 élèves bien motivés, le mardi et le vendredi après-midi, de 15h15 à 16h30. De bonnes choses ont été réalisées. A mettre en forme et en synthèse.

Expo Erril Laugier des 5 et 6 décembre

400 visiteurs environ se sont déplacés. Nous avons vendu 45 DVD, et réalisé quelques ventes d'Echos et abonnements supplémentaires. Le décompte net sera publié lors de l'assemblée générale du 29.

Nos films et actions en cours ou à finaliser

FILMS :

Le Pardon de Sainte-Brigitte. Une publication a été faite dans l'Inkanter de Saint Thégonnec et dans La Gazette. Les réservations (5 €) sont à faire auprès de pierre Tiburce.

ACTIONS :

- Le maire de **Plougonven** nous sollicite pour un reportage sur un volet méconnu de sa commune. On conserve le projet.
- Nous sommes attendus à la **Maison de Retraite de Plourin lès Morlaix** pour une conférence-vidéo auprès des anciens sur le thème des vins Guével. Date retenue : le jeudi 25 février à 14h30. Projection d'un film à adapter à partir de la matière dont nous disposons, goûter, puis échanges directs avec la salle.

Après les « Bistrots de l'Histoire », voici donc venu le temps des « Maisons de Retraite de l'Histoire » !.. On pourrait inaugurer une nouvelle formule : « **Les goûters de l'Histoire** ».

- **Anniversaire du crash de Gordon Brown :**

Nous avons tenu une réunion à la Mairie de Plounéventer avec le maire, M. Héraud, Gérard L'Hour et quelques personnes intéressées par le crash et le périple qui a suivi.

Plutôt que de créer une association spécifique pour l'occasion, Il a été décidé de confier à Triskell Pleyber-Patrimoine le soin de boucler un montage financier et de mettre en scène les reconstitutions à partir de St-Thégonnec. La mairie de Plounéventer se chargeant de la partie en amont avec, notamment, le concours de la BAN de Landivisiau. Nous avons préparé le dossier de demandes de contributions financières que nous allons faire passer aux diverses collectivités situées sur l'itinéraire de la reconstitution. Mais nous savons déjà qu'il faudra compléter par des financements privés. Il va donc nous falloir mettre en place un matériel de communication destiné à informer mais aussi à générer des recettes. Il nous reste un peu de temps, mais le 18 juin viendra vite. D'autant qu'il nous reste aussi à préparer différents « accessoires » (le lavoir de Pleyber, la grange Lachuer) et à ficeler le programme de ces deux journées. (transport, hébergement, restauration ...).

Dès à présent, on recherche donc des volontaires pour aller à la recherche de financements auprès de partenaires économiques que nous aurons ciblés et à qui nous aurons fait passer un dossier.

L'ECHO

Nos réserves en sujets d'articles comportent toujours : (entre autres)

Les Logis Pleybériens (sujet qui pourrait aussi faire l'objet d'un vidéo-film. Contacts en cours).

Le taupin. François Bourlès à Bruluc. Le dossier Perper (à compléter). L'intérêt manifesté par un universitaire quimpérois pour le site Guével (rencontres en cours). Gens de chez nous : Henri Meudec et son invention. (Fondeur de rouleaux d'impression, il a créé un revêtement spécial pour les cylindres de machines rotatives sous la marque déposée « Pâte-fix ») la Marine à St-Thégonnec.

Le N° 80 est sorti, comme prévu, vers le 15 janvier.

On débriefe. Des remarques ? Une faute d'impression sur les abeilles. Sinon de très bonnes retombées.

Distribution : Un listing des abonnés remis à chaque membre chargé de la distribution permet désormais, grâce à un sigle sur le bordereau d'adresses, d'identifier ceux qu'il aura à charge de livrer.

Pour le 80, on a un peu cafouillé, mais c'était la période de rodage.
La prochaine fois, on appréciera tout l'intérêt de la nouvelle méthode.

Au sommaire du 81 :

- **Histoire** : Le premier volet d'un papier de Lucien sur les activités de la gare de St-Thégonnec avant, durant et juste après la seconde guerre.
Prévu en 3 volets. Le N° 81 : 4 pages, le N°82 : idem et le N°83, 5 pages.
- **Edition** : « La trace du loup » de Pierre Cottin.
- **Notre association** (activités. Notamment notre intervention à la MR de Plourin sur le thème SVG)
- **A travers la presse d'hier**. Quelques sujets croustillants.
- **Du côté de chez Louis**. Sujet à définir. Toujours en bilingue.
- Par ailleurs, Alain Martin a d'autres sujets sous le coude pour la rubrique « **Gens de chez nous** », au « frigo » pour l'instant, car intemporels. Au besoin.

Nos ventes et abonnements

La progression de nos ventes se confirme. Nos pertes en lectorat « abonnés » est de 3 (2 décès, un non réabonnement) pour cette année. Les nouveaux compensent plus que largement.

Nous étions à 179 abonnés lors de notre dernière AG, en février dernier. Nous sommes aujourd'hui à 211.

On constate néanmoins que plus le nombre d'abonnés augmente, plus les ventes dans les dépôts de Ty ar Bara, Sarah et Utile diminuent. CQFD.

Notre taux de sympathie se mesure assez bien lorsque l'on voit à quelle vitesse reviennent les bulletins de réabonnement insérés dans le dernier numéro. Sur 97 relances, 47 chèques de renouvellement nous sont déjà parvenus en moins de 15 jours.

Le prix des timbres a augmenté. L'envoi de l'Echo nous coûte 1.60 € actuellement.

Mise en place d'une structure de gestion des éléments du Patrimoine Projet de résolution.

Le sujet avait été mis en sommeil peu avant le départ de Julie. Mais il faut le réveiller, car des problèmes risquent de surgir à terme si le dossier n'est pas finalisé. Tout récemment, pour le besoin de films, nous avons emprunté des images contenues dans notre base de données. Nous en avons prêtées pour les Bistrots de l'Histoire. Ceci sans avoir la certitude d'en avoir un droit absolument établi.

Par ailleurs, la Maison de la Bretagne à Rennes nous a demandé de lui confier un certain nombre de documents, photographiques notamment, sur les vins Guével. En avons-nous le droit ? L'absence de clarté devrait nous conduire à répondre par la négative. Donc à enfermer ces objets de mémoire sous clés et à **refuser le partage**. Ce qui serait bien REGRETTABLE.

D'autant plus regrettable que nous avons les bases techniques et juridiques d'une solution. Il reste à les faire valider par les divers acteurs du Patrimoine. Car nous ne voulons pas vivre éternellement sur les bases d'une présomption de propriété découlant de la possession (art. 2279 du Code Civil).

Nous ne pourrions gérer avec sérénité ces archives, documents, photos anciennes, films et autres reliques ou éléments du Patrimoine local que si nous sommes assurés d'être **à l'abri d'éventuelles velléités** plus ou moins fondées. (Plutôt moins que plus, il est vrai).

Il convient que le statut juridique de tous ces objets soit défini une fois pour toutes, afin que nous puissions nous comporter comme **un vrai fonds de dépôt, de gestion et de prêt**, capable d'apporter aux nouveaux déposants les garanties qu'ils sont légitimement en droit d'attendre. Et aux emprunteurs l'assurance que nous ne sommes pas en train de mettre à leur disposition des objets dont nous ignorons en fait qui en est le propriétaire. Vouloir gérer des biens en « errance » comme s'ils nous appartenaient relève sinon de l'inconscience, du moins de l'imprudence.

Certes, il nous a été demandé de nous en charger, au nom de notre « savoir-faire ». C'est bien aimable, mais si l'on excepte le PV d'une réunion le 08 mars 2011 en mairie (il y a plus de 4 ans !..) tout ceci est demeuré verbal. Donc informel et juridiquement indéfendable en cas de problème.

Danielle est d'accord de relancer avec nous la réflexion déjà engagée et de la reprendre là où nous nous

étions arrêtés. C'est-à-dire à notre réunion avortée du 29 mars 2011 qui devait aboutir à une formalisation des choses. Avec, à la clé, la réponse à une question de bon sens : création d'une structure de gestion nouvelle ou utilisation du moule juridique de « TRISKELL-Pleyber-Patrimoine » pour la collecte, la conservation et la gestion des éléments de la mémoire locale ?

Danielle souhaite disposer de ce PV, de notre projet et de nos solutions techniques afin de se renseigner et juger de la faisabilité. Nous allons lui passer un dossier qu'elle soumettra à un juriste. Mais nous aimerions savoir qui est ce juriste, car nous contestons la neutralité et la compétence de certains prétendus « conseils ». Pour l'instant et pour attendre, nous fonctionnons donc sur les bases de la présomption de propriété découlant de la détention. Etant entendu que chaque jour qui passe nous fait prendre de nouveaux risques en même temps qu'il nous prouve que nous sommes désarmés face à la défense de ces éléments du patrimoine, exposés à n'importe quel pillage faute de rempart juridique.

Dans l'immédiat, nous avons donc pris la décision suivante :

Nous avons envisagé de faire entrer dans le fonds commun du patrimoine pleybérien tout ce qui a été produit par nous depuis notre accession à l'indépendance. Y compris les films « années 50 » remasterisés ainsi que nos réalisations sous l'estampille « Passé-Cinéma ».

Dans l'immédiat et tant que ne sera pas formalisée une structure clairement définie, nous verrouillons toute notre production, tous nos travaux ainsi que les Echos du Pors Ruz. Le fruit de notre travail depuis le 30 novembre 2010, date de l'extinction de la Section Patrimoine de l'ASC, est la **propriété exclusive de Triskell-Pleyber-Patrimoine**. Toute utilisation sans notre autorisation pourrait donc exposer ses auteurs à des poursuites.

Nous ne reviendrons sur cette position que le jour où une structure de gestion conforme à nos attentes aura été mise en place.

Prochaine réunion

**Notre ASSEMBLEE GENERALE
Salle Anjela Duval le lundi 29 février à 18 heures.**